

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

72082

Objet

ADMISSION DE LA COMMUNE  
DE MORTAGNE S/GIRONDE  
AU S.I.V.O.M.

DATE DE CONVOCATION

26 Juin 1972

DATE D'AFFICHAGE

26 Juin 1972

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 20

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze  
le trente juin à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE,  
MM. BUJARD, BUCHET, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, LACHAUD,  
BROTREAU, DOMECCQ, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, PAPEAU, TAP,  
Mme BIDEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD  
Me BARDE par M. NAULIN.

Absents : MM. DUFOUR, DOIREAU, Mme FAVIERE, MM. RIVIERE,  
BERLAND, BARRIERE.

M MONTRON a été élu Secrétaire.

La Commune de MORTAGNE S/GIRONDE a demandé à faire partie  
du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Presqu'île  
d'ARVERT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la demande présentée par le Conseil Municipal de la  
Commune de MORTAGNE S/GIRONDE

DECIDE :

- d'accepter l'adhésion au sein du S.I.V.O.M. de la Commune  
de MORTAGNE S/GIRONDE.

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre MM. les membres présents.

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire,  
LE Premier Adjoint,



Guy TETARD



*Enregistré*  
*le 27 Juin 1972*  
*2*  
*1007 1972*  
*1 Attache, 1 tel. au 3<sup>e</sup> Bureau,*  
*DELAPRIS*